

Rapport moral



Exercice comptable



1er janv. au 31 déc.
2015

Règlement de fonctionnement financier :

◇ Organisation comptable

Saisie comptable effectuée sous CIEL COMPTA Evolution sous la forme Encaissement/décaissement, les recettes sont comptabilisées dès lors qu'elles sont perçues et les dépenses lorsqu'elles sont payées.

Sous la responsabilité du Trésorier général, Olivier Dupas, Catherine Blouvac assure la saisie et la gestion comptable. Le trésorier rend compte au président et instances délibératives des suivis et résultats budgétaires, analytiques comptables et financiers.

◇ Choix d'une comptabilité à 3 niveaux

Générale : nature des dépenses et recettes conduisant au bilan

Analytique et budgétaire : 8 secteurs d'activités donnant un résultat détaillé et permettant un suivi budgétaire

DE : Développement Estival – comptes rattachés terminant par 70

EL : Eau libre - comptes rattachés terminant par 60

ERFAN : Ecole régionale de formation aux activités de la natation - comptes rattachés terminant par 80

FCT : Fonctionnement - comptes rattachés terminant par 20

NC : Natation course - comptes rattachés terminant par 30

NS : Natation synchronisée - comptes rattachés terminant par 40

WP : Water-Polo - comptes rattachés terminant par 50

NFS : Nagez Forme Santé - comptes rattachés terminant par 90

◇ Contrôle

L'Assemblée générale désigne 3 contrôleurs aux comptes dont la mission est de vérifier l'ensemble des pièces comptables. Ils se réunissent une fois par an et procèdent au contrôle au siège du comité.

Rapport du trésorier

C'est avec un grand plaisir, que pour ce 2^e exercice comptable du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, j'ai le plaisir de vous accueillir dans le nouveau siège régional FFN Centre-Val de Loire.

C'est une grande page de la vie de notre comité qui se tourne. En effet, et ce n'est pas sans une certaine émotion, que Michel Sauget a quitté définitivement le 32 du Nécotin où nous nous étions locataires depuis 1981. Après quelques visites sur Orléans, nous avons déniché ce local qui correspondait le plus à nos attentes. Ce local est : proche de la piscine, proche de l'autoroute, très proche du Tram, des places de parking et qui dispose d'une belle surface plus de 140 M² pour nous permettre d'avoir une salle de réunion et de formation. J'en profite pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué à cette belle réussite, notamment Jacques Tissot en maître des travaux.

Ce nouveau siège, c'est 140.000 € de prix de vente, 12.300 € de frais de notaire et 9.000 € de frais d'agence. Nous avons 110.000 € placés en bons de caisse auprès de notre banque, nous avons contracté un prêt bancaire de 70.000 € sur 12 ans afin de ne pas subir des mensualités trop lourdes (un peu plus de 500 € par mois). Comme vous pourrez le constater en parcourant le document spécifique sur l'acquisition du siège, le coût global de l'opération s'est élevé à 193.782,91 €, soit un dépassement de 13.782,91 € par rapport à ce que l'on s'était fixé. Ce dépassement fut dû à : un doublement du devis de l'électricité en raison de l'agrandissement de la salle de réunion et au déplacement de l'armoire informatique et du câblage réseau ; Aux cloisons spécifiques de la cabine de douche que nous n'avions pas bien estimé ; Aux petites fournitures et petits travaux non prévus à l'origine.

Quoi qu'il en soit, ce bel espace est à présent adapté à l'accueil, des clubs, des dirigeants, des personnes en formation, des licenciés, il s'agit du local du comité c'est-à-dire notre local à nous tous.

Exercice 2015

L'exercice que nous allons vous présenter couvre sur 12 mois soit pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Je rappelle, que le fonctionnement du Comité régional répond aux critères de gestion désintéressée. Sur le plan comptable, le Comité respecte les lois et règlements en vigueur en France et utilise un plan comptable général adapté aux associations. Les comptes sont contrôlés par des contrôleurs aux comptes désignés chaque année en Assemblée Générale et cette année nous avons eu recours à une prestation de conseils auprès d'un cabinet d'expertise comptable pour vérifier la bonne tenue de notre comptabilité mais aussi pour nous aider à bien établir les écritures d'amortissement de notre nouveau siège.

Bilan 2015

En 2014, nous avons un exercice de 647.221 € et affiche une perte de 6.734 € et cet exercice s'étalait sur une période de 16 mois. Cette année l'exercice est de 538.607 € avec une perte de 943 €. Cette perte minimale est la preuve du bon suivi de la part de tous du budget 2015 qui avait été voté lors de notre dernière assemblée générale.

Ce résultat comptable démontre que le comité ne capitalise pas et que nous investissons pleinement comme il se doit dans nos actions, que nous nous soutenons l'action de nos comités départementaux mais également de nos clubs au travers de la labellisation et que nous récompensons les efforts de nos meilleurs athlètes. C'est 61.926,92 € qui sont reversés aux comités départementaux, clubs labellisés et les meilleurs sportifs de notre région.

Rappel des perspectives pour 2015 :

Lors de la dernière AG, j'avais évoqué les points suivants à pour l'exercice 2015 :

- Dérive sur les frais de missions de nos disciplines (notes de frais, hébergements, déplacements). Cela a été tenu, grâce à l'attention de chacun d'entre nous, par l'acquisition d'une voiture du comité régional qui a permis de réduire considérablement les frais de missions notamment ceux de Cécile Duchateau (CTS).
- Une mutuelle pour nos deux salariées (obligatoire). C'est fait nous avons opté pour la mutuelle proposée par la FFN auprès des Comités Régionaux et Départementaux.
- Porter notre action sur la formation car c'est sur ce secteur que nous pourrions trouver des ressources financières. C'est un bilan correct car nous équilibrons les charges et les produits, mais nous ne parvenons pas à dégager de l'excédent qui nous permettrait d'augmenter nos actions en faveurs des clubs et des licenciés.
- Le CNDS et le Conseil Régional, subventions en baisse à craindre pour 2015. Pour le CNDS, nous avons établi un prévisionnel 2015 à 37.000 € nous avons perçu que 25.078 €, pour 2016 nous avons prévu 30.500 €. Pour le conseil régional nous avons la convention sur 3 ans qui se termine, nous avons 14.000 € par an. Cette convention doit être renégociée durant cette année.
- Licences, nous avons enregistré une baisse de 1200 licences lors de l'exercice précédent, cette année nous revenons à notre niveau soit plus de 11.000 licences.
- Acquisition d'un siège. C'est fait.

Conclusion

Notre situation financière est saine, nous devons continuer à maîtriser notre suivi budgétaire afin de garantir les actions régionales en faveur de notre sport qu'est la natation (sens large du terme).

Je tiens tout particulièrement à remercier Catherine Blouvac pour son travail et son sérieux sur la tenue de notre comptabilité. Merci également à Magali Jourdain pour sa bonne gestion et coordination des stagiaires et formateurs de notre écore régionale de formation (ERFAN). Enfin je remercie l'ensemble du Comité Directeur et notamment de son président Michel pour ma confiance qu'il me porte.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin de saison sportive.

Olivier Dupas
Trésorier de FFN Centre-Val de Loire